

Compte rendu de la séance du 25 mai 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Didier DEBRIT

Ordre du jour:

- Election du Maire
- Création de postes d'adjoints
- Election des adjoints

Délibérations du conseil:

Election du Maire (2020 DE 146)

Monsieur Daniel GUIMBARD doyen du Conseil Municipal prend la présidence.

Monsieur Xavier FERREIRA est seul candidat au poste de Maire.

L'assemblée du conseil procède au vote à bulletin secret, pour l'élection du Maire.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans une enveloppe destinée au vote.

Le président compte les enveloppes, et procède au dépouillement, assisté de Monsieur DEBRIT Didier.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins remis : 15

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité Absolue : 08

Monsieur Xavier FERREIRA, ayant obtenu la majorité, a été proclamé Maire de la commune et immédiatement installé dans ses fonctions.

Monsieur Xavier FERREIRA remercie le conseil municipal de l'avoir nommé de nouveau Maire et espère que le Conseil Municipal fera du bon travail avec lui.

Création de postes d'adjoints (2020 DE 147)

Monsieur le Maire a indiqué qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint, il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments, et après délibération le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés a fixé à trois le nombre des adjoints de la commune.

De plus le Conseil Municipal décide de créer un poste de Conseiller municipal titulaire délégué.

Election des adjoints (2020 DE 148)

Sous la présidence de Monsieur Xavier FERREIRA , élu Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire.

– Election du 1^{er} Adjoint :

Monsieur le Maire, demande à l'assemblée qui se porte candidat au poste de 1^{er} Adjoint.

Monsieur DEBRIT Didier est seul candidat au poste de 1^{er} Adjoint.

L'assemblée du conseil procède au vote à bulletin secret, pour l'élection du 1^{er} Adjoint.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans une enveloppe destinée au vote.

Monsieur le Maire compte les enveloppes, et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins remis : 15

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité Absolue : 08

Monsieur DEBRIT Didier ayant obtenu la majorité, a été proclamé 1^{er} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

– Election du 2^{ème} Adjoint :

Monsieur le Maire, demande à l'assemblée qui se porte candidat au poste de 2ème Adjoint.

Monsieur Daniel GUIMBARD est seul candidat au poste de 2ème Adjoint.

L'assemblée du conseil procède au vote à bulletin secret, pour l'élection du 2ème Adjoint.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans une enveloppe destinée au vote.

Monsieur le Maire compte les enveloppes, et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins remis : 15

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité Absolue : 08

Monsieur Daniel GUIMBARD , ayant obtenu la majorité, a été proclamée 2ème Adjoint et immédiatement installée dans ses fonctions.

- Election du 3ème Adjoint :

Monsieur le Maire, demande à l'assemblée qui se porte candidat au poste de 3ème Adjoint.

Mme CRESPEAU Dominique est seule candidate au poste de 3ème Adjoint.

L'assemblée du conseil procède au vote à bulletin secret, pour l'élection du 3ème Adjoint.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans une enveloppe destinée au vote.

Monsieur le Maire compte les enveloppes, et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins remis : 15

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité Absolue : 08

Mme CRESPEAU Dominique ayant obtenu la majorité, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions.

– Election du Conseiller municipal titulaire de délégation :

Monsieur le Maire, demande à l'assemblée qui se porte candidat au poste de Conseiller municipal titulaire de délégation.

M. Antoine CHATELAIN est seul candidat au poste de Conseiller municipal titulaire de délégation.

L'assemblée du conseil procède au vote à bulletin secret, pour l'élection du Conseiller municipal titulaire de délégation.

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans une enveloppe destinée au vote.

Monsieur le Maire compte les enveloppes, et procède au dépouillement.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

Nombre de bulletins remis : 15

Bulletins Blancs : 1

Suffrages exprimés : 14

Majorité Absolue : 08

M. Antoine CHATELAIN ayant obtenu la majorité, a été proclamé Conseiller municipal titulaire de délégation. et immédiatement installé dans ses fonctions.